



**ORDRE du JOUR**  
du **CONSEIL MUNICIPAL**  
du **21 DECEMBRE 2017** à 18h30

	<b>TITRE DE LA DELIBERATION</b>	<b>RAPPORTEUR</b>
<b>N°1</b>	Convention de partenariat entre la Direction Départementale des Finances Publiques du Gard et la commune de MILHAUD - Vérification Sélective des Locaux en vue de fiabiliser les valeurs locatives des propriétés bâties et optimiser les bases fiscales	Monsieur le Maire
<b>N°2</b>	Marché de travaux pour la réalisation du gymnase : attribution du marché suite à relance de la consultation du lot 8a	Monsieur le Maire
<b>N°3</b>	Décision modificative N°2 – Budget principal 2017	Madame Elisabeth METRAZ-BRUNAND
<b>N°4</b>	Indemnité de conseil allouée aux comptables publics chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux	Madame Elisabeth METRAZ-BRUNAND
<b>N°5</b>	Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement concernant les établissements d'accueil de jeunes enfants à intervenir entre la Caisse d'Allocation Familiales du Gard et la commune	Madame Aurélie FOUCHARD
<b>&amp;</b>	Compte-rendu des décisions municipales prises par Monsieur le Maire en vertu des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	

Le Maire de Milhaud  
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole

  
**Jean-Luc DESCLOUX**

